

# **François d'Aubert (UDF) : « Il faut privatiser les PTT »**

**Aujourd'hui est discuté devant l'Assemblée nationale le projet de budget annexe des PTT pour 1986. Pour François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, il n'y a qu'une seule solution au déficit des PTT : la privatisation en douceur du monopole de service public.**

● Le projet de budget annexe pour les PTT qui s'élève à 179,4 milliards de dépenses nettes soit une progression de 6,2 % par rapport au budget 1985, met l'accent sur l'investissement.

Les autorisations de programme pour 1986 représenteront en effet 45 millions de francs. Le programme d'investissement chiffré à 3,2 milliards de francs prévoit notamment la modernisation des bureaux de poste et celle du matériel de transport. A noter aussi l'augmentation très importante du poste « recherche et développement » fixé à 185 millions de francs soit une augmentation de 12 % par rapport à 1985.

Pour les télécommunications, pas de remise en question des grands choix socialistes : poursuite du plan Câble, du programme de satellite Télécom et encore et toujours la filière électronique. L'investissement dans les Télécom sera de 41,9 milliards de francs.

Participant au développement de la filière électronique, le grand dada des socialistes, les PTT renfloueront trois organismes de recherche, l'Agence de l'informatique, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique et le Centre d'études des systèmes d'information des administrations à concurrence de 315 millions de francs ; l'apport total PTT à la filière sera de 4,8 milliards de francs. Pour mener à bien le programme télécom, principalement l'installation des stations terriennes, les PTT apporteront 280 millions de francs de contribution au CNES. Quant à la poursuite du plan câble, elle engage les PTT à raison de 2,8 milliards de francs.

Pour faire face à toutes ces dépenses d'investissement auxquelles s'ajoutent bien sûr les dépenses de fonctionnement (125 milliards), les PTT auront recours à l'emprunt environ 20,7 milliards de francs. D'autre part, le budget prévoit la suppression de 3 000 emplois.

Le recours à l'emprunt ne va pas améliorer la situation des PTT dont le déficit s'élève déjà 157 milliards de francs dont 113 pour le seul téléphone. Pour François d'Aubert, député UDF, ce nouveau budget 1986 est l'aboutissement d'une situation qui se dégrade depuis 1981 et dont les principales victimes sont les usagers. « Il y a eu un gaspillage du capital confiance », a commenté F. d'Aubert. L'augmentation des tarifs, la suspension du PCV, le retard français en matière d'équipements téléphoniques sont pour l'UDF les épiphénomènes de mauvais choix. François d'Aubert a cité notamment le renflouage des entreprises publiques, la filière électronique, le casouillage du plan câble — « dont les objectifs n'ont été réalisés qu'à 40 % avec l'installation de 550 000 lignes au lieu de 1,4 million », le fiasco des fibres optiques. Sur ce point François d'Aubert a fermement attaqué : « une politique d'expérimentation », qui coûte cher — 600 millions de francs pour l'expérience de Biarritz — et qui est l'illustration d'*« une politique d'économie mixte mal comprise »*.

La solution pour l'UDF c'est, le passage progressif du monopole d'Etat à la dérégulation.

P. R.

*de quotidien de Paris,  
jeudi 24/10/85*